

Résultats 2015 : Bouygues Telecom, une future mariée presque parfaite

2015 aura signé le retour des clients chez Bouygues Telecom après quasiment trois années de recul. Selon les résultats annuels que vient de communiquer sa maison mère, l'opérateur a récupéré 769 000 nouveaux clients mobiles (249 000 au 4^e trimestre) dont 264 000 lignes M2M. Soit un total de 11,9 millions de clients mobiles (+7% en un an). Dont 5,1 millions en 4G. Les abonnés au très haut débit mobile de Bouygues Telecom composent désormais 51% des utilisateurs de smartphones/tablettes. Une adoption significative de la 4G au regard des 32% de clients qui l'avaient adoptée en 2014. Bouygues se garde par ailleurs de préciser le nombre d'abonnés aux forfaits sans engagements B&You.

L'opérateur souligne que de « nombreux clients (sans en préciser le nombre, NDLR) atteignent la limite de leur forfait chaque mois et les ventes de recharges d'internet mobile ont triplé en un an, permettant ainsi à Bouygues Telecom de commencer à monétiser ces usages ». Ce qui s'est traduit par une récente modification des conditions d'utilisation rendant par défaut [payante la data hors forfait](#).

2,8 millions d'abonnés fixes

Les abonnements aux services haut et très haut débit fixe sont également en croissance. De 360 000 abonnés sur l'année (92 000 au dernier trimestre 2015) pour atteindre 2,8 millions de foyers raccordés au 31 décembre. Un résultat en hausse mais relativement modeste en regard de la stratégie initiée en 2014 [de casser les prix des forfaits boxes](#).

Cette bonne tenue des clients se traduit par un chiffre d'affaires en hausse de 2% à 4,5 milliards d'euros (dont 1,2 milliards au dernier trimestre, +4% en un an). A 3,8 milliards, l'activité réseau recule de 1% sur l'année mais le 4^e trimestre (963 millions, +1%) confirme la reprise amorcée au 3^e. Le résultat opérationnel courant reste néanmoins négatif de 11 millions d'euros. En net progrès par rapport au 65 millions de pertes de 2014 et qui s'explique notamment par « la prise en compte de 123 millions d'euros de charges non courantes essentiellement liées à la mise en œuvre du partage de réseau avec Numericable ».

Objectifs atteints

Le groupe n'en atteint pas moins ses objectifs en matière de revenus bruts (Ebitda). A 752 millions, il s'améliore de 8% (sur l'activité réseau uniquement). La marge remonte en conséquence de 1,8 point pour atteindre 19,7% du chiffre d'affaires. Une marge relativement enviable pour une entreprise pivot dans la consolidation du secteur. Rappelons que Bouygues Telecom et Orange ont engagé des discussions dans ce sens.

Si l'opération ne devait néanmoins pas aboutir, Bouygues Telecom poursuivrait sa stratégie de cavalier seul en visant une marge d'Ebitda de 25% pour 2017 et en maintenant son plan d'économie de 400 millions dès la fin de l'année par rapport aux dépenses de 2013. Malgré des investissements

d'exploitation attendus autour de 750 à 800 millions d'euros en 2016. Mais cela sans compter les 200 millions d'euros de charges non courantes à injecter pour le plan de partage du réseau mobile avec SFR (Numericable-SFR) ainsi que les plans d'adaptation dans les métiers. Ce qui se traduit, en matière de base abonnés, par l'ambition de gagner 1 million de clients mobiles supplémentaires et autant dans le fixe d'ici fin 2017 (par rapport à 2014).

Peur sur l'emploi

Le groupe confirme néanmoins la poursuite des discussions avec Orange et déclare attacher « *une grande importance à l'intérêt des collaborateurs de Bouygues Telecom, ainsi qu'à la dynamique d'investissement du secteur qui doit rester soutenue dans l'intérêt des clients* ». De belles paroles qui ne rassurent pas nécessairement les 7 947 salariés (ou les 14,7 millions d'abonnés aujourd'hui satisfaits des services de l'opérateur).

Dans une récente lettre envoyée à Emmanuel Macron, la CFDT de Bouygues Telecom demande à rencontrer le ministre de l'Economie pour réclamer, si la fusion a lieu, l'ouverture de négociations afin de « *de faire respecter la volonté des salariés dans le choix de leur mobilité et de leur reconversion au sein des groupes Bouygues et Orange* ». Et d'en appeler à la responsabilité du gouvernement en tant que premier actionnaire d'Orange, face aux risques de licenciements (ce qui ferait mauvais genre à la veille des élections présidentielles).

Dans le même esprit, la CFE-CGC et l'Association pour la défense de l'épargne et de l'actionariat (Adeas) d'Orange ont adressé [une lettre ouverte](#) à son PDG Stéphane Richard pour demander que « *ces salariés (d'Orange et de Bouygues Telecom, NDLR) puissent disposer d'un droit à rester au sein de l'entreprise Orange dans le cadre d'un dispositif négocié* ». Le syndicat fait notamment référence aux probables cessions d'actifs, et de leur personnel, qu'Orange devra opérer pour obtenir la validation de l'opération par l'Autorité de la concurrence. Problématiques qui ne se posent pas tant qu'aucun accord n'a été signé.

Lire également

[6 questions sur la fusion Orange-Bouygues Telecom](#)

[L'Arcep tance Bouygues Telecom et SFR sur le retard de couverture 4G](#)

[Orange solide en 2015, poursuit la négociation avec Bouygues](#)